



Village de Pointe-Fortune

CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil **qui se tiendra par téléconférence et à huis clos, LE LUNDI 1^{er} FÉVRIER 2021, à 19h30 heures.**

TOUTES QUESTIONS DE CITOYENS PEUVENT ÊTRE SOUMISES AU CONSEIL VIA L'ADRESSE : municipalite@pointefortune.ca.

LES QUESTIONS REÇUES AVANT LA PRÉSENTE RÉUNION SERONT SOUMISES AU CONSEIL DURANT LA PÉRIODE DE QUESTIONS. LES RÉPONSES POURRONT ÊTRE ADRESSÉES DIRECTEMENT À LA PERSONNE AYANT SOUMIS LA QUESTION ET/OU NOTÉES IMMÉDIATEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE QUI SERA PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET MUNICIPAL DANS LES JOURS SUIVANTS CETTE DERNIÈRE.

Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Tenue de la réunion via téléconférence.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 janvier 2021.
4. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 1er février 2021.
5. Dépôt de la correspondance et documents reçus.
6. Modification de la résolution 20-12-240 RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE COLLECTIVE DE LA MRC VAUDREUIL-SOULANGES.
7. Période de questions.
8. Autorisation de représenter la municipalité lors de la vente des immeubles à défaut de paiement de taxes.
9. Renouvellement du contrat de la firme Poirier et associés, vérificateurs, pour l'année financière 2021.
10. Approbation – Entente intermunicipale camps de jour de Rigaud.
11. Renouvellement entente de principe pour le maintien de l'offre de service en transport adaptée pour 2021 et 2022.
12. Autres :
13. Période de questions.
14. Levée de la séance.

28 janvier 2021

Jean-Charles Filion, directeur général